

d'un côté de la boule de la terre, et les chinois sont les gens qui demeurent de l'autre ?

*Bonsens.*—C'est cela. Eh bien ! ce peuple très nombreux et très ancien, s'était adonné à l'abominable passion de manger de l'opium, à un tel point que son gouvernement s'en alarma. Son empereur défendit l'importation de l'opium, dans ses états sous des peines sévères. Or c'était l'Angleterre qui tirait cette drogue-là de l'Inde qu'elle possède, et elle y faisait de gros profits. Elle déclara donc que l'empereur des chinois était un scélérat de gêner ainsi la liberté du commerce, et lui fit une guerre affreuse à la suite de laquelle il fut obligé de laisser ses sujets se livrer plus qu jamais à leur abrutissante ivrognerie. Voilà comment, au nom séduisant de la liberté, l'on commet quelquefois d'atroces tyrannies.

*Pétrus.*—Comme cela, monsieur Bonsens, il paraît que ce qui peut-être bon pour les uns ne vaut rien pour les autres. Ainsi le commerce libre fait du bien à l'Angleterre qui vend de l'opium, mais qui n'en mange pas, tandis qu'il fait du tort aux Chinois qui n'en cultivent pas, mais qui en mangent. Je comprends ça, chaque pays doit avoir une politique qui convienne à ses intérêts.

*Bonsens.*—Justement. Mais pour en revenir à nous autres, les troubles de mil huit cent trente-sept avaient été causés par les tories d'alors qui nous appelaient des ignorants canadiens, mais qui nous empêchaient de nous instruire : car il faut que vous sachiez que notre ancienne Chambre d'Assemblée votait de l'argent pour les écoles, et que le gouvernement, par le moyen du Conseil Législatif, qu'il nommait lui-même, rejetait toujours ces lois-là. C'était, comme vous voyez, une manière d'interpréter et d'exécuter le traité. L'Angleterre s'était engagée à nous permettre de parler notre langue, mais elle n'avait pas promis de nous laisser apprendre à l'écrire. Bref, vous savez l'histoire de ces tords-là qui furent suivis de persécutions, et enfin de l'union des deux Canadas avec une représentation égale dans les chambres, quoique le Bas-Canada eût une population plus nombreuse que le Haut et n'eût pas un sou de dette, tandis que le Haut devait une somme que ses créanciers avaient grand peur de perdre. Il serait

trop long de vous expliquer comment il se fit que des hommes influents du Bas-Canada crurent devoir accepter cette injustice sous le prétexte très mal fondé que s'ils s'y soumettaient, alors les autres leur rendraient la pareille, si jamais ils devenaient eux-mêmes en majorité. C'était une grande déception comme vous devez bien penser, car on ne peut pas dire à un voisin : Il est juste que tu sois aujourd'hui un nigand, puisque moi-même je l'ai été hier. Mais enfin on sortait d'une révolution sanglante, et l'on ne voulait peut-être pas en risquer une seconde.

*Pétrus.*—Mais monsieur Bonsens, j'ai entendu dire souvent que l'Union nous a sauvés. On a donc bien fait de l'accepter ?

*Bonsens.*—Il y aurait beaucoup à dire là-dessus, mais cela ne servirait pas à grand'chose, puisque ce qui est fait est fait, et qu'on ne peut pas recommencer les vingt-cinq ans qui sont écoulés. Tout le profit qu'on pourrait en tirer serait une leçon pour l'avenir, et c'est justement ce qu'on oublie de faire. Je crois que nos hommes politiques pour la simple gloriole de conserver le pouvoir ont entrepris de changer, sans nécessité, et sans en avoir bien clairement l'autorisation, toute notre organisation et notre forme de gouvernement.

*Flayellant.*—Comment ! monsieur Bonsens, allez-vous mettre en doute le pouvoir de nos représentants ? Mais, c'est de la démagogie toute pure que vous nous débitez-là ! Je ne puis croire à tant de déloyale audace de votre part !

*Bonsens.*—Doucement, monsieur l'inspecteur, tâchons de raisonner un peu, et de ne pas nous dire de gros mots. Supposons un instant que le peuple se fût mis dans la tête tout-à-coup de dire que la constitution ne vaut rien, de faire des assemblées pour déclarer qu'il faut la changer, et cesser de s'y conformer, le gouvernement eût certainement fait arrêter, emprisonner les meneurs d'un pareil mouvement, et si par hasard ils eussent résisté on leur aurait fait leur procès, et on les aurait probablement bel et bien pendus. Je ne dis pas si on eût bien ou mal fait d'en agir ainsi avec des gens qui eussent voulu troubler la paix publique, et changer ainsi les destinées d'un pays.

(A Continuer.)